

# Cours de citoyenneté: du retard à l'allumage

■ La méthode Milquet est contestée. Un humaniste propose son alternative.

Analyse Isabelle Lemaire

C'était ce mercredi, comme "La Libre" l'annonçait vendredi dernier, que Joëlle Milquet devait présenter au gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) son avant-projet de décret sur le futur cours de citoyenneté pour les élèves de primaire et de secondaire. Mais voilà, la ministre CDH de l'Éducation n'a finalement pas mis ce point à l'ordre du jour du conseil des ministres. L'adoption de l'avant-projet serait reportée à la semaine prochaine, nous dit-on au cabinet Milquet, qui ne communiquera plus sur la question que lorsqu'un accord sera intervenu.

La fuite de son texte dans les médias, que la ministre a déplorée, évoquant une "déstabilisation", est-elle pour quelque chose dans ce changement d'agenda? Sans doute, mais en partie seulement. Les crispations politiques ne sont en effet pas inexistantes dans ce dossier du cours de citoyenneté.

**"Tout le gouvernement est contre son scénario. On attend de Joëlle Milquet qu'elle présente une note d'orientation claire."**

UN PROCHE DU PS

Flahaut dégaîne le premier

Le premier mandataire à être sorti publiquement et sans tarder sur la question, c'est le ministre du Budget socialiste André Flahaut. Samedi soir, il a envoyé un communiqué de presse où il indique qu'il faut que le gouvernement se prononce rapidement sur la création du cours. Et le ministre évoque en toutes lettres la possibilité d'un "passage direct à deux heures de cours de citoyenneté" dans le réseau officiel.

Deux heures de citoyenneté par semaine et non une heure, comme ce que Joëlle Milquet a mis sur la table... Rien d'étonnant. Ce point figure dans le programme du PS. L'idée des laïcs est de reléguer le plus possible le cours de religion dans la sphère privée, sans toutefois le supprimer de l'école. Une

idée qui, on le lira plus loin, est partagée... au CDH.

Au sein du gouvernement de la FWB, les ministres socialistes (en majorité numérique) sont donc sur la même longueur d'onde qu'André Flahaut. Seul Rudy Demotte, le ministre-Président PS de la FWB, adopte une attitude très neutre. "Il a la volonté de faire avancer ce dossier emblématique pour la législation et d'obtenir un accord de gouvernement. Il se place donc au-dessus de la mêlée", nous dit un proche d'un ministre socialiste.

**L'idée des laïcs est de reléguer le cours de religion dans la sphère privée, sans le supprimer de l'école. Une idée partagée... au CDH.**

Si la ministre de l'Éducation peut compter sur un soutien du gouvernement sur le fond du dossier (le contenu des cours par exemple, moyennant peut-être quelques aménagements), elle pourrait avoir à se méfier de son propre camp politique.

Voix discordante au CDH

Un membre du parti humaniste, grand spécialiste de l'enseignement, avance discrètement une piste de solution pour sortir de l'affrontement avec les laïcs. Il suggère que, dans le secondaire, on dispense aux élèves deux heures par semaine de cours de citoyenneté auxquelles s'ajouterait une heure de religion ou de morale. Cette heure serait organisée lors d'une des quatre périodes d'activités complémentaires que peuvent suivre les élèves et elle aurait une valeur certificative. Cette position chèvrechoutiste obtiendra-t-elle l'adhésion de Joëlle Milquet et des humanistes? C'est loin d'être gagné.

Mais, au-delà des positions idéologiques différentes des socialistes et des humanistes sur la question de la place du cours de religion à l'école, ce qui coince,

c'est la manière de procéder de Joëlle Milquet. Si les deux versions de son avant-projet de décret ont été recalées, c'est parce que sa méthode de travail est contestée. "Elle donne l'organisationnel du cours avant les orientations et ça ne passe pas. Tout le gouvernement est contre son scénario. On attend de Joëlle Milquet qu'elle présente une note d'orientation claire", explique-t-on au PS.